



HAL
open science

L'itinéraire politique d'un jésuite à la Cour d'Espagne : le cas du R.P. Guillaume Daubenton, confesseur de Philippe V d'Espagne.

Catherine Désos

► **To cite this version:**

Catherine Désos. L'itinéraire politique d'un jésuite à la Cour d'Espagne : le cas du R.P. Guillaume Daubenton, confesseur de Philippe V d'Espagne. . VII Congreso Internacional, Francia-España, Paris-Université de la Sorbonne 23-25 juin / Madrid-CSIC 28 juin-2 juillet 2004, Jun 2004, Paris, France. hal-01845605

HAL Id: hal-01845605

<https://hal.science/hal-01845605>

Submitted on 10 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'itinéraire politique d'un jésuite à la Cour d'Espagne :
le cas du R.P. Guillaume Daubenton, confesseur de Philippe V d'Espagne
VII Congreso Internacional, Francia-España, Paris-Sorbonne 23-25 juin / Madrid-
CSIC 28 juin-2 juillet 2004

Le P. Guillaume Daubenton est un personnage extrêmement riche, qui occupa une place de premier plan à la Cour de Philippe V, mais qui reste encore peu étudié. On le trouve évoqué par quelques mémorialistes de son temps, et non des moindres, tels que le marquis de San Felipe ou le duc de Saint-Simon ; apprécié par le premier, détesté par le second, nous comprenons que ce jésuite n'est pas un homme qui laisse indifférent.

Nous nous attachons aujourd'hui à évoquer son parcours politique auprès du roi d'Espagne, Philippe V, lors des deux périodes où il fut son confesseur, de 1700 à 1705 et de 1715 à 1723. Le P. Daubenton fut en prise directe avec les grands événements européens de son époque et, bien souvent, un des acteurs les plus décisifs sur la scène politique.

Il nous faut, au préalable, rappeler brièvement les charges qu'il exerça au sein de la Compagnie de Jésus avant d'exercer celle de confesseur. Cela nous permet de souligner dès maintenant que le P. Daubenton fut une personnalité fondamentale au sein de son ordre et un soutien permanent pour sa Compagnie. Cela motivera toutes ses actions au cours de sa vie.

Le P. Daubenton est né à Auxerre (Bourgogne) en octobre 1648 ; il entra au noviciat jésuite de Nancy à 17 ans, en octobre 1665. Il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1679. Eloquent et prêchant bien, il fut chargé de réaliser plusieurs *Oraisons Funèbres*, dont le succès le fit connaître dans la Province de Champagne ; il occupa aussi divers postes d'enseignant dans les collèges, se faisant repérer par ses supérieurs grâce à ses dons de pédagogie ; ceux-ci le nommèrent en 1691 recteur du collège royal de Strasbourg, fonction extrêmement importante pour la reconquête catholique de cette ville alors à majorité protestante. Enfin, en 1694, il fut placé dans la charge importante de Provincial de Champagne,¹ ayant sous son autorité une vingtaine de collèges, trois séminaires et un noviciat.

Il eut même l'occasion de faire un court séjour à Versailles. En effet, en 1680, il accompagna Marie Anne Christine de Bavière, future épouse du Dauphin, à la Cour, car celle-ci désirait un confesseur parlant l'allemand et le P. Daubenton, alors tout jeune prêtre, maîtrisait parfaitement cette langue. On pense qu'au cours de ce séjour, Daubenton se lia avec bon nombre de personnes importantes.²

De même, dès les années 1684-1685, il prêcha quelques missions en Alsace pour convertir les protestants, tâche qui tenait à cœur à Louis XIV et qu'il remplit avec beaucoup de zèle se

¹ Cette province porte bien mal son nom dans la mesure où elle s'étend au-delà des limites de cette région, jusqu'en Bourgogne, Lorraine et Alsace.

² Henk Hillenaar, *Fénelon et les jésuites...*, p. 244, pense que lors de ce séjour, Daubenton et Fénelon se sont rencontrés. De même, le Grand Dauphin le remarqua et en 1693, il séjournera quelque temps au collège jésuite de Strasbourg, auprès du P. Daubenton.

faisant ainsi apprécier du roi. Au point même qu'en 1698, quand ses supérieurs voulurent l'envoyer diriger la province jésuite de Gallo-Belge, le roi de France ordonna son retour et son maintien comme recteur du collège de Strasbourg.³

En novembre 1700, Louis XIV composait la maison française de son petit-fils devenu, depuis l'acceptation officielle du testament de Charles II, le 16 de ce mois, le nouveau roi d'Espagne. Il avait déjà pensé au P. Daubenton pour occuper le poste de confesseur des Enfants de France, mais une longue maladie avait empêché le jésuite de le remplir.⁴

Dès l'annonce du testament, Louis XIV fit à nouveau appel au P. Daubenton, qui quitta précipitamment Strasbourg en chaise de poste pour se rendre à Versailles. Là le roi l'entretint longuement et le nomma confesseur de Philippe V.⁵ Désormais, une nouvelle carrière s'ouvre à lui.

Nous comprenons donc qu'en 1700, lorsqu'il accompagna le jeune Philippe V à Madrid, Daubenton avait déjà 52 ans ; c'était un homme mûr qui partait, dont on pouvait supposer qu'il ne possédait aucune ambition politique.

Nous abordons l'étude de l'itinéraire politique de Daubenton à la Cour d'Espagne en distinguant trois périodes chronologiques, correspondant toutes trois à une évolution de la personnalité du confesseur à la Cour. Tout d'abord celle de 1700 à 1705, où Daubenton fit, en quelque sorte, ses premières armes politiques ; puis celle de 1715 à 1719, où le confesseur acquiert une grande considération mais reste encore dans l'ombre du tout puissant Alberoni, et enfin, celle de 1719 à 1723, où il nous apparaît quasiment comme un ministre à part entière de Philippe V. Nous voulons mettre en valeur son action politique et particulièrement ses liens avec la Cour de France et le réseau personnel qu'il s'était constitué à Madrid.

I- Première expérience politique à la Cour d'Espagne.

A- La charge de confesseur.

Lorsque Philippe V partit en décembre 1700 pour régner sur ses nouveaux Etats, il n'a que 17 ans. C'est encore un tout jeune homme, à peine sorti de l'enfance, un peu timide, qu'il faut seconder et aider de conseils. En tant que duc d'Anjou et, contrairement au duc de Bourgogne, il n'avait pas été préparé à gouverner. De plus, l'Espagne ne lui était pas familière, il ne connaissait pas encore le castillan ni les traditions de son nouveau pays, aussi, au début de son règne, il eut tendance à se replier sur son entourage français, conférant à ce dernier, contrairement à la volonté première de Louis XIV, une grande importance.⁶

³ Frizon, *Vie Manuscrite*, p. 32, "Sur le point qu'il était de partir pour la Flandre, il fut arrêté par une lettre du P. La Chaize, confesseur de Louis le Grand, qui lui mandait de la part de sa Majesté de rester à Strasbourg où il avait dessein de se servir de lui pour l'honneur de la religion."

⁴ C'est finalement le P. Louis le Valois (1639-1700) qui fut choisi comme confesseur du duc de Bourgogne.

⁵ AN, M 762, fol. 93.

⁶ Voici ce que Louis XIV conseillait à son petit-fils dans les Instructions qu'il lui laissa : "Tenez tous les

Au sein de cet entourage, le confesseur occupe une place stratégique. Il est sans cesse en contact particulier avec le souverain, le conseille, lui parle en privé. Philippe V était, par ailleurs, doté d'une solide piété et d'une grande déférence à l'égard des religieux, qui lui faisait accorder une très grande confiance en son confesseur. D'autant plus que l'on est dans une époque où toutes les affaires politiques se trouvaient finalement ramenées à des cas de conscience religieux.⁷

Daubenton était donc extrêmement assidu auprès du monarque lors du voyage jusqu'à Madrid, mais aussi lors des voyages royaux en Aragon et en Catalogne, en 1701, et lors du voyage d'Italie de 1702. Le P. Daubenton fut d'ailleurs présent au côté du roi à des moments cruciaux, comme à la bataille de Luzzara, dont il nous a laissé un récit vivant.⁸ Nous conservons aussi quelques lettres du jésuite, relatant l'accueil que les populations espagnoles firent au jeune roi.⁹ Celles-ci nous montrent que le P. Daubenton n'était pas insensible à cette nation, jusque là inconnue de lui et vis à vis de laquelle il montre une compréhension cordiale. Attitude qui tranche déjà sur celle d'autres français, présents eux-aussi auprès de Philippe V, tel le marquis de Louville qui ne s'adaptera jamais au "génie" espagnol trop contraire à son esprit français.

Lorsque la Cour résidait dans la capitale, le confesseur venait chaque jour au Palais,¹⁰ tôt le matin, et conférait en tête à tête avec le souverain, parfois pendant une heure. Il pouvait ensuite revenir dans la journée, autant de fois que le roi le désirait.¹¹

Outre cette grande familiarité avec Philippe V, par sa charge même, le confesseur a un grand crédit à la Cour. En effet, le confesseur du roi d'Espagne n'est pas loin de ressembler à un ministre des cultes. Le confesseur ne se contente pas de confesser le roi mais il est consulté sur

français dans l'ordre. Traitez bien vos domestiques, mais ne leur donnez pas trop de familiarité, et encore moins de créance. Servez-vous d'eux tant qu'ils seront sages ; renvoyez-les à la moindre faute qu'ils feront, et ne les soutenez jamais contre les espagnols." Dans Millot, I, 301.

⁷ Le 17 mars 1721, Robin, chargé des affaires du commerce français à Madrid, constatait : "Le Père Daubenton est souvent mandé pour dire son avis dans les choses qui regardent ou qui ont quelques rapports à la conscience et il est peu de matières que la religion du roi d'Espagne ne trouve avoir rapport à cette même conscience." AECP, Espagne, reg. 301, fol. 50.

⁸ AJ de Vanves. Collection Vivier. Tome I, n° 111. Daubenton au P. La Chaize, 15 août 1702.

⁹ BNF, mss 22810, f° 356-357 : lettre de Saragosse, 17 septembre 1701.

¹⁰ Il résidait alors au Collège Impérial de Madrid, appliquant ainsi le principe établi par le P. Aquaviva dans son *Instruction aux confesseurs des Princes* de 1608. Le confesseur n'a droit à aucune dispense de la vie commune de ses frères et toutes les fois qu'il se retrouve dans un lieu où il y a une maison de la Compagnie, c'est là qu'il doit loger.

¹¹ Saint-Simon, VIII, 260. Voir aussi, AECP, Espagne, reg. 117, fol. 71, Louville à Torcy, Madrid, 10 août 1703 : le marquis se plaint de la trop grande présence de Daubenton auprès du roi et de la reine : " ...à quatre heures le R.P. Daubenton vient sous prétexte des affaires de sa conscience et y est jusqu'à cinq, mais je doute que cela ait rapport à sa confession car la reine y assiste toujours en tiers."

toutes les affaires ecclésiastiques et même sur des questions purement civiles. Le monarque l'utilise aussi parfois comme délégué ou agent politique.

Le confesseur en général est cantonné dans trois sortes de fonctions ecclésiastiques :

- proposer au roi des sujets pour les bénéfices vacants. Ces sujets ont été préalablement présentés au confesseur par les conseils d'Italie, de Flandres et d'Aragon.

- occuper un poste de théologien de l'Inquisition. (Ce qui, par ailleurs, lui assure des revenus sûrs évalués à 4 ou 5000 Lt.)

- examiner les consultes que le Conseil du Roi donne à ce dernier sur les matières religieuses.

Ces prérogatives avaient été retranchées au dernier confesseur de Charles II auquel on reprochait d'avoir eu une trop grande ingérence dans les affaires politiques. Mais, à l'arrivée des français, le P. Emmanuel Pinegro, provincial des Jésuites de la Province de Madrid, avait demandé que le P. Daubenton ait à nouveau connaissance de ces causes, afin que le roi puisse mieux contrôler les détenteurs des bénéfices. On reprochait, par exemple, au conseil de Flandres, de donner les postes à des sujets connus pour leur jansénisme. Le marquis de Louville appuya cette demande qui fut accordée sans doute vers juillet 1701.¹² Ce faisant, le cardinal Porto-Carrero fut extrêmement froissé de cette mesure, ayant cru que la dispensation des bénéfices lui serait accordé. Les rapports du confesseur et du cardinal n'en seront guère améliorés.¹³

Daubenton s'occupait aussi de la distribution de pensions et du soin des pauvres. Il se faisait assister dans son travail par un autre Père jésuite, le P. de Silly, qui repartit en France au bout de quelque temps, et par un frère coadjuteur, qui lui servit de compagnon jusqu'en 1705, le frère Claude Bertrand.

B- Le choix d'un jésuite.

Lorsque le P. Daubenton arriva à Madrid, il fut reçu par les jésuites espagnols, comme un "ange venu du ciel", nous dit Frizon.¹⁴

De fait, la venue d'un jésuite avec le nouveau roi d'Espagne avait de quoi frapper les contemporains. Jusque là, le confessionnal n'avait été tenu que par des dominicains, en possession depuis des temps immémoriaux de ce poste. Ceux-ci furent particulièrement touchés par cette mesure, et rédigèrent de vigoureux mémoires contre cette nouveauté. Ainsi, à la Biblioteca Nacional, un imprimé de décembre 1700 défend la tradition espagnole qui veut que depuis 480 ans, le roi d'Espagne ait un dominicain à ses côtés.¹⁵

¹² AECP, Espagne, reg. 90, fol. 383, *Mémoire du P. Emmanuel Pinegro* ; Frizon, *Vie manuscrite*, p. 100 ; Louville, I, 154.

¹³ AECP, Espagne, reg. 93, fol. 207. Blécourt au roi, 22 septembre 1701, se fait l'écho des plaintes du cardinal.

¹⁴ Frizon, *Vie manuscrite*, p. 40.

¹⁵ BNM VE 649 (40), *Un cavallero...*, Enrique II de Castilla "establecio que los confesores de sus descendientes fuessen de la Orden de Santo Domingo ; por ser doña Leonor Nuñez de Guzman, Madre del Rey, de

Louis XIV était conscient de ce mouvement mais, à dessein, il avait choisi un jésuite pour son petit-fils. D'une part, parce que la tradition française le voulait ainsi. Depuis Henri IV, les Bourbons ont eu des jésuites comme confesseurs en titre.¹⁶ D'autre part, parce que les dominicains, qui forment un ordre puissamment implanté en Espagne, sont loin d'être acquis à la cause française. Cependant, par politique, Louis XIV tient à les ménager. S'il est expressément enjoint à Louville d'empêcher Philippe V de prendre un confesseur dominicain et de ne pas souffrir que celui de la reine soit de cet ordre, on décide que les nouveaux séminaires que le roi d'Espagne souhaite créer ne seraient pas confiés aux jésuites "par égard pour les dominicains."¹⁷

A cela s'ajoute un motif religieux : les dominicains sont très proches du jansénisme par le thomisme qu'ils professent. Or, Louis XIV souhaite abattre le foyer janséniste situé dans les Pays-Bas espagnols et entend user du confesseur pour cela.¹⁸

La lutte contre le jansénisme fut une priorité pour le P. Daubenton et occupa ses premières années en Espagne.¹⁹ Il la mena avec le marquis de Louville et le jeune roi. Les Pays-Bas espagnols étaient alors un foyer du jansénisme ; Quesnel, chef de fil du mouvement, était réfugié à Bruxelles. Le P. Daubenton commença par soutenir l'archevêque de Malines, Humbert-Guillaume de Praecipiano, adversaire passionné des jansénistes depuis 1690, mais que Charles II n'avait jamais soutenu dans sa lutte. Il lui envoya de fortes sommes d'argent et l'aïda aussi à lutter contre l'université de Louvain.²⁰

L'influence du P. Daubenton se fit surtout sentir dans l'arrestation soudaine de Quesnel et de deux autres jansénistes le 30 mai 1703. Tous leurs papiers furent confisqués et confiés à des jésuites. Dans une lettre écrite de Madrid le 15 septembre 1703 au P. La Chaize, Daubenton laisse percer le rôle décisif qu'il eut dans cette arrestation.²¹ De leur côté, les jansénistes n'oublieront jamais le rôle tenu par le confesseur dans cet épisode.²²

la antigua Casa del esclarecido Fundador, hasta oy observado."

¹⁶ Il faut signaler qu'Henri III, le premier, confia sa conscience à un jésuite, mais de façon intermittente, d'abord au P. Claude Mathieu, puis au P. Edmond Auger.

¹⁷ Louville, I, 35.

¹⁸ Madame de Maintenon dans une lettre au cardinal de Noailles en date du 3 octobre 1701, s'exprima sur le choix du P. Daubenton : "On a dit au roi que les jésuites sont les meilleurs, par l'opposition qu'ils ont pour la jansénisme". Dans Hillenaar, *op. cit.*, p. 219.

¹⁹ "Louis XIV avait recommandé à son petit-fils d'empêcher de tout son pouvoir le progrès du jansénisme dans ses Etats de Flandres ; il avait voulu que son confesseur le jésuite Daubenton, lui en fit une obligation, et les instructions données par le duc de Beauvilliers à Louville étaient conçues dans le même sens." Dans, Gachard, *Histoire de la Belgique...*, p. 100.

²⁰ Hillenaar, *op. cit.*, p. 244-5 et AECF, Espagne, reg. 137, fol. 128.

²¹ "On a pris toutes les mesures nécessaires pour s'assurer des prisonniers et on travaille, à l'heure actuelle qu'il est, à les mettre dans un lieu encore plus sûr (...) On forme encore d'autres projets qui humilieront beaucoup le parti." Dans Ceysens, "Suites romaines...", p. 29.

²² En 1710, Quesnel faisait paraître une lettre au P. La Chaize, dans *Histoire du Cas de Conscience signé par Quarante docteurs de la Sorbonne*, 1710, t. 5, p. 217, où il accuse Daubenton d'avoir forcé la main de Philippe V

C- Le temps des cabales.

Le P. Daubenton n'eut cependant pas le temps de déployer toute sa mesure à la Cour d'Espagne car il fut pris, comme les autres français présents auprès de Philippe V, dans les nombreuses cabales qui agitaient alors Madrid, empêchant toute action en profondeur et indisposaient gravement Versailles.

La Cour madrilène, dans les premières années du règne de Philippe V, comptait de nombreux français. Les plus importants étaient les différents ambassadeurs de France qui se succédèrent dans ce poste, le duc d'Harcourt, le comte de Marcin, le cardinal d'Estrées et l'abbé son neveu, et la *camarera mayor* de la jeune reine Marie-Louise de Savoie, la Princesse des Ursins.

Tous ces personnages entretenaient des relations conflictuelles basées sur de sourdes luttes d'influence autour de la personne royale. Notre but n'est pas d'en faire un récit détaillé mais de voir plutôt la place qu'y tint le confesseur du roi. Deux stratégies politiques opposaient le personnel français ; autant l'ambassadeur de France voulait faire preuve d'autorité au sein du gouvernement espagnol, parfois de façon arbitraire et autoritaire, autant la reine et sa *camarera mayor* souhaitaient privilégier les conseillers espagnols ou français de plus humbles origines, tel le financier Jean Orry et gouverner de façon toute personnelle. Le marquis de Louville, s'était attaché au parti de l'ambassadeur et la situation avait atteint son paroxysme en 1703, entre le cardinal d'Estrées et la princesse des Ursins ; leur correspondance, témoin de ces mouvements, atteignait des sommets de violence verbale. Un personnage aussi influent que le confesseur du roi ne pouvait rester en retrait et devait s'engager.

Daubenton nous paraît, rétrospectivement bien novice dans les affaires politiques de cette époque. Nous pouvons même dire qu'il fut manipulé par chacun des deux partis qui souhaitait se l'attacher.

Il oscillât entre les uns et les autres et il semblerait que, sans doute par déférence pour la dignité ecclésiastique du cardinal d'Estrées, le P. Daubenton décida, après quelques tergiversations, de s'attacher à l'ambassadeur. Tout en continuant à fréquenter la Princesse, qui lui vouait une grande confiance au point de lui montrer ses lettres,²³ il rédigeait des missives l'accusant d'ambition ainsi que Jean Orry, qui travaillait au rétablissement des finances du roi d'Espagne.²⁴ Ce faisant, il prenait sur lui une grande responsabilité. Le marquis de Louville, que la position influente prise par Daubenton auprès du roi excédait, qui était lui même d'un caractère souvent qualifié de brouillon et d'empporté, saisit l'occasion de se débarrasser du

pour le faire arrêter.

²³ Dans une lettre au marquis de Torcy du 23 septembre 1703, dans Trémoille, *Madame des Ursins et la Succession d'Espagne...*, III, 81, la princesse dit qu'elle faisait lire ses lettres par le P. Daubenton afin de l'avoir comme témoin de ses démarches.

²⁴ AECP, Espagne, 119. En août 1703, Jean Orry se plaint au marquis de Torcy des lettres de Daubenton contre lui.

confesseur, en dénonçant son double jeu au roi et à la Princesse.²⁵

Cela eut lieu en septembre 1703. Daubenton fut accusé d'agir pour son compte, de vouloir éloigner la reine du roi afin d'être le seul à avoir une influence sur le souverain, de vouloir le faire tenir seul son despacho afin de mieux le conseiller. On ressortit même à cette occasion la figure du P. Nithard, ce jésuite favori de la reine mère de Charles II (Mariana de Austria), auquel on le comparait. La princesse était furieuse, la reine courroucée, et toutes deux demandaient le renvoi du jésuite ; Orry, plus clairvoyant, estimait qu'il s'était fait piéger, que le cardinal d'Estrées s'en était servi pour répandre par sa plume des calomnies sur Madame des Ursins, quitte, par la suite, à perdre le jésuite que le cardinal en réalité n'appréciait guère.²⁶

Seul l'attachement personnel de Philippe V sauva Daubenton de la disgrâce. Le roi lui accorda une chance, en le sommant de s'expliquer.²⁷ Le père jésuite mit en avant l'autorité du cardinal sur sa personne, et finit par promettre de ne plus se compromettre dans les affaires de Cour. Il fit aussi amende honorable auprès de la Princesse qui lui accorda son pardon. La Princesse des Ursins estimait que le jésuite s'était fait tromper par plus intelligent que lui. Son parent, Ambroise Daubenton, commis de marine à Madrid depuis 1702, s'était compromis de même dans des écrits contre Madame des Ursins et fit, lui aussi, son *mea culpa*.²⁸ Les Daubenton étaient donc sauvés pour quelques temps.

Désormais, le P. Daubenton, que le risque d'une disgrâce avait rendu prudent, refusa de s'engager plus avant dans les affaires de la Cour, et préféra conserver un semblant d'amitié avec

²⁵ En juillet 1703, Louville se plaignait au duc de Beauvilliers de l'influence croissante du P. Daubenton. "Je ne saurais être assez jésuite pour pardonner à d'Aubenton sa passion de dominer, et sa perfidie envers moi. Il se mêle de tout ; de politique, de guerre, de finances, des emplois ; il est chez le roi et la reine du matin au soir. En vérité si vous ne le faites revenir, ce sera un second père Nithard." Louville, II, 90. AECP, Espagne, reg. 117, fol. 321, Philippe V à Louis XIV, 21 septembre 1703 : il accuse son confesseur d'être "le mobile de tous les mouvements que se donnent ici ceux qui demandent que je tiens mon despacho seul. (...) Il prétend me gouverner absolument par ce moyen... il s'est avéré par tout ce que l'abbé d'Estrées et Louville m'en ont développé, qu'il a joué ici tout le monde."

²⁶ Le 22 septembre la reine demande son renvoi. Le 23 septembre, la princesse aussi.(AECP, Espagne, reg. 117, fol. 356) ; le 25 septembre, Orry pense que Daubenton s'est fait piéger (reg. 120, fol. 135). En France Torcy a du mal à admettre la situation (reg. 117, fol. 362) et le duc de Beauvilliers toujours prêt à suivre Louville s'inquiète tout de même : "Je tremble que l'on ne rende le confessionnal aux jacobins ou aux dominicains, et que le parti janséniste... ne vienne par ce moyen à triompher. Pesez donc toutes choses, et prouvez moi qu'il faut, que je dois sacrifier le P. Daubenton, et je le ferai...", dans Louville, II, 116-119.

²⁷ Le 21 septembre 1703, Philippe V accuse le P. Daubenton d'être à l'origine des cabales mais veut le ramener de ses "égarements" (AECP, Espagne, reg. 117, fol. 321) ; le 5 octobre, Daubenton s'explique au roi (reg. 118 fol. 42) ; le 29 octobre, Philippe V justifie auprès de Louis XIV le jésuite (reg. 118 fol. 173), et le 1er décembre, le roi d'Espagne signale que son confesseur est rentré dans ses fonctions. Enfin le 3 décembre, Philippe écrit au roi une longue lettre justificative (reg. 118, fol. 261).

²⁸ AECP, Espagne, reg. 136, fol. 26, 10 janvier 1704. Ambroise Daubenton alla faire sa soumission auprès de Madame des Ursins le 2 novembre 1703.

la Princesse. Il aspirait, disait-il à ses confidents, “à vivre éloigné du bruit de la Cour.”²⁹ Malgré ces apparences, pour l’abbé d’Estrées (qui avait remplacé le cardinal son oncle à l’ambassade), le confesseur était un hypocrite, “parlant d’une façon, écrivant d’une autre”.³⁰ A Versailles, on pense même que c’est lui qui rédige les lettres de Philippe V et qu’il profite de la présence auprès de la reine d’une de ses parentes, connue sous le nom de Mademoiselle Emilie, pour être informé de tout.³¹ Aussi s’étonne-t-on beaucoup lorsqu’il refuse de participer, ainsi que le lui demande le marquis de Chateaufort, envoyé à Madrid, au choix d’une nouvelle *camarera mayor*,³² la princesse des Ursins ayant été finalement renvoyée en avril 1704. Philippe V lui accorde d’ailleurs une confiance entière, et continue d’écrire à Versailles en sa faveur.³³

La situation devient à nouveau tendue à partir de juillet 1704. La reine, bien qu’âgée seulement de quinze ans possédait un caractère très fort et avait l’intention de se faire rendre à tout prix sa *camarera mayor*. Le duc de Gramont, nouvel ambassadeur de France à Madrid, avait pris à cœur de contrer cette idée, estimant le retour de la Princesse peu souhaitable pour les affaires politiques. Le P. Daubenton, jusque là en retrait, prit à nouveau fait et cause pour l’ambassadeur de France. Gramont ne cesse de le louer dans ses courriers, comme un homme droit et juste.³⁴ Le P. Daubenton se compromet grandement aux yeux de la reine, en mettant en place une correspondance secrète avec le confesseur de Louis XIV. Aussi, quand le retour à Madrid de la Princesse des Ursins fut annoncée en mars 1705, le P. Daubenton comprit que sa place deviendrait intenable. Gramont et lui avaient échoué. Ils avaient voulu “ruiner l’influence de la reine, et la reine était plus maîtresse de l’esprit du roi qu’elle ne l’avait jamais été.”³⁵

Bien plus, Philippe V, abandonnant son confesseur, demanda expressément son rappel.³⁶

Sans être une disgrâce cela y ressemblait fort, même si certains éléments peuvent en atténuer l’impression. Ainsi, Philippe V laissa le droit à Daubenton d’user du titre de confesseur du roi d’Espagne, ainsi que de bénéficier des appointements liés à cette charge. Le roi d’Espagne alla même jusqu’à recommander au roi un frère ecclésiastique du P. Daubenton.³⁷

²⁹ Frizon, *Vie manuscrite*, p. 45.

³⁰ L’abbé d’Estrées à Louville, 14 mars 1704, dans Louville, II, 131.

³¹ AECF, Espagne, reg. 140, fol. 123, le Roi à Châteaufort, 12 mai 1704.

³² AECF, Espagne, reg. 140, fol. 101, Châteaufort à Torcy, 25 avril 1704.

³³ AECF, Espagne, reg. 138, fol. 40, Philippe V à Louis XIV, 8 mai 1704 : “J’ay une grace à vous demander mais pour celle là je vous la demande instamment, qui est que vous ne m’ostiez par le Pere d’Aubenton car c’est un fort honnête homme dont je suis tous les jours plus content, et que je puis vous assurez qui ne troublera rien icy, ne voulant se mêler de rien.”

³⁴ AECF, Espagne, reg. 142, fol. 63 (1er septembre 1704, à Torcy) ; reg. 150, fol. 82 (5 février 1705, au Roi) ou reg. 152, fol. 353 (8 mai 1705, au Roi).

³⁵ Baudrillart, *Philippe V...*, I, p. 209.

³⁶ AECF, Espagne, reg. 152, fol. 159, 10 mars 1705 et fol. 233, 8 avril 1705. Le 19 avril, Louis XIV annonce qu’il a trouvé un autre jésuite pour le remplacer (fol. 245). Le duc de Saint-Simon résume cet épisode en une ligne : “Daubenton fut congédié de confesseur du roi d’Espagne par les intrigues de Mme des Ursins, à qui son crédit et ses manèges firent ombrage.” Saint-Simon, IV, 646.

³⁷ AECF, Espagne, reg. 152, fol. 402, 22 mai 1705.

Le confesseur quitta la Cour en mai 1705 et eut droit à tous les honneurs de la part de sa Compagnie, heureuse de récupérer un homme de son envergure. Ce qu'il eut l'occasion de démontrer lors des dix années qu'il passa à Rome au poste important d'Assistant de France.

C'est là qu'en 1715, Louis XIV se souvint de lui lorsqu'il fallut, une fois de plus, trouver un confesseur à Philippe V. En mars 1715, Mgr de Molinès, ambassadeur d'Espagne à Rome, lui signifia cet ordre. A la mi-juin 1715, le P. Daubenton vint saluer le roi et la nouvelle épouse de celui-ci, Elisabeth Farnèse, à Aranjuez, et entra dans toutes les fonctions qu'il avait abandonnées dix ans auparavant. Ce retour en Espagne est véritablement synonyme, pour le P. Daubenton, d'un retour aux affaires politiques.

II- Daubenton et Alberoni (1715-1719).

A- Etat de la Cour à son arrivée.

Le P. Daubenton arrive dans une Cour dont l'apparence a bien changé depuis 1705. En effet, les français ne sont plus au premier plan des affaires politiques. Au contraire, avec le remariage du roi, les italiens sont arrivés en force dans la péninsule, au grand dam des espagnols qui voient les grandes charges leur échapper. Le cardinal Giudice, grand Inquisiteur gouverne despotiquement depuis son retour à la Cour en 1715 après la chute de la princesse des Ursins, de Jean Orry et du P. Pierre Robinet. Il est fait Conseiller d'Etat et ministre des Affaires Etrangères, puis gouverneur du Prince des Asturies. La faction italienne s'est répandue partout : le prince Pio fut nommé en juin 1715, vice-roi et capitaine général de Catalogne ; le prince de Campo-Florido en Guipuscoa et Biscaye, Carlos Carafa dans le royaume de Grenade, François-Marie Spinola, duc de Saint-Pierre dans une partie du royaume de Valence. Les grands emplois du dedans sont aussi donnés aux étrangers, le neveu de Giudice, le prince de Cellamare fut nommé Cabalerizo mayor de la reine, puis, ayant reçu l'ambassade de France, le duc de la Mirandole lui succéda en cet emploi. En 1716, le duc de Popoli fut nommé à son tour gouverneur du prince, en lieu et place de Giudice. Enfin, la vice royauté du Perou fut donnée à Caraccioli, prince de Santo Bueno.³⁸

Même le comte de Frigiliane, qui s'était opposé violemment à la politique française, doit constater que du temps de Madame des Ursins, les français ne s'arrogeaient point les brillantes places que détiennent maintenant les italiens.

Celui qui indispose le plus les espagnols est l'abbé Jules Alberoni, conseiller privé de la Reine et extrêmement écoutés de LLMMCC. Fils de jardinier, entré dans les ordres, il fut successivement secrétaire du duc de Vendôme et représentant du duché de Parme à Madrid. Il influença grandement le roi pour son deuxième mariage, et, à la chute de Madame des Ursins, à laquelle il ne fut pas étranger, il s'immisça progressivement auprès de Leurs Majestés

³⁸ AN, B⁷ 26 fol. 115 et fol. 137, Partyet à Pontchartrain, Madrid, 27 mai et 10 juin 1715.

Catholiques.

Daubenton arrivait donc dans une place où, une fois de plus, il fallait se montrer prudent. Le P. Robinet, son remplaçant entre 1705 et 1715, n'avait pu faire face au Grand Inquisiteur Giudice. Notamment suite au soutien qu'il apporta au livre du fiscal de Castille, Macanaz, sur les libertés de l'Eglise d'Espagne par rapport au Saint-Siège. C'est pour cela qu'il avait été renvoyé en mars 1715. Avant de partir, c'est lui qui avait suggéré à Philippe V de rappeler Daubenton car il avait toujours, selon ce que nous dit le marquis de Saint-Philippe, mérité l'estime des espagnols.³⁹ De fait, même à Rome, le P. Daubenton était connu pour la protection qu'il accordait en cette ville, aux exilés de la Péninsule.⁴⁰

Aussi, attendait-on parmi les espagnols quelque heureux changement du retour du confesseur. Pierre-Nicolas Partyet, alors à Madrid comme commis de la marine, remarque que le roi semble l'attendre avec impatience car il ne dépêche plus aucune affaire religieuse avec le cardinal Giudice.⁴¹

Tous les contemporains s'accordent à dire que le P. Daubenton reprit immédiatement une grande influence sur le roi d'Espagne, dont par ailleurs le caractère angoissé et scrupuleux ne s'était point calmé avec l'âge, et qui consultait constamment, oralement ou par petits billets, son confesseur. Le marquis de Saint-Philippe souligne que le choix du P. Daubenton "ne fut pas approuvé de quelques uns des nouveaux ministres, à cause du grand crédit que ce jésuite avait toujours eu sur l'esprit du Roi dont il avait dirigé la conscience dès l'enfance."⁴² Comme cela le rend un personnage à ménager, Partyet remarque que Giudice et Alberoni rivalisent de moyens pour lui faire leur Cour. D'une part parce que tous deux sont déjà rivaux, et Giudice voyait déjà son étoile pâlir en faveur d'Alberoni ; d'autre part parce que ce dernier comprend déjà que s'il possède bien la faveur de la reine, le confesseur a celle du roi et qu'il faut donc compter avec ce nouvel interlocuteur.⁴³

B- Le réseau du P. Daubenton.

Le P. Daubenton, outre la faveur de la protection royale, sut rallier à lui bon nombre de personnes importantes de la Cour, qui formèrent autour de sa personne un important réseau.

Il était arrivé à Madrid auréolé de la faveur du Souverain Pontife, atout non négligeable lorsque l'on sait que depuis 1709, les relations entre le Saint-Siège et le Roi Catholique étaient extrêmement tendues. Il avait donc de fréquents entretiens avec le représentant du Pape, Pompée Aldovrandi, à peine toléré à Madrid par Philippe V. En 1715, le Père confesseur empêcha le roi de fermer la nonciature et, en 1717, négocia un protocole d'accord pour que le Pape permette au roi de lever une contribution exceptionnelle sur le clergé. Enfin, il intervint même pour

³⁹ San Felipe, *Comentarios...*, p. 259.

⁴⁰ Frizon, *Vie manuscrite*, p. 57.

⁴¹ "Les personnes zélées espèrent que son arrivée apportera du changement aux affaires" AN, B⁷ 26, fol. 51 et fol. 115, 6 et 27 mai 1715, Partyet à Pontchartrain.

⁴² San Felipe, *Comentarios...*, p. 259.

⁴³ Saint-Simon, V, 847-848.

soutenir la prétention d'Alberoni au chapeau de cardinal.⁴⁴

Il attirait tout naturellement les quelques français présents à Madrid, qui étaient sûrs de trouver en lui un protecteur. Le premier d'entre eux, fut l'ambassadeur de France. Ce dernier n'a plus la même influence que jadis, lors de l'avènement de Philippe. S'il est toujours traité comme ministre de la famille, il a moins de facilités d'accès au roi. Daubenton apparaît donc comme un important canal, à ménager. Les ambassadeurs successifs ne s'y trompent pas. Ainsi le duc de Saint-Aignan, le marquis de Nancre ou le comte de Maulévrier, le voient très fréquemment, ainsi que nous auront l'occasion de le développer un peu plus loin. Parmi les français qu'il côtoie plus particulièrement, se trouve le marquis de Valouse, gentilhomme de la Chambre du Roi, qui était parti dès 1700 avec Philippe V. "Il faut parler à Valouse comme si on parlait au P. Daubenton" signale un mémoire de 1718.⁴⁵ De même, le duc de Caylus, lieutenant général du roi, peut se flatter de la protection du confesseur. Des financiers français comme Du Plessis ou Sartine ou encore Partyet, commis de marine, que nous avons déjà nommé, forment eux-aussi son entourage familial. Enfin, les autres jésuites français, présents auprès du roi, lui sont attachés, tel le frère Fineur qui l'aide dans sa charge, le P. de Laubrussel, le P. Le Compasseur, ou encore le P. Nyel qui lui servira de secrétaire. Le confesseur aide aussi grandement le P. Desserre, prêtre de l'Oratoire dans le projet de reconstruction de l'hôpital St Louis des Français de Madrid, apparaissant ainsi comme le protecteur de tous les français indigents présents dans la capitale espagnole.

Sa personnalité rallie aussi un nombre important d'espagnols, phénomène d'autant plus intéressant que le P. Daubenton finit ainsi par apparaître comme le centre d'un contre-pouvoir au gouvernement italien. Beaucoup de nobles espagnols qu'il a connus lors de son premier séjour se réunissent souvent auprès de lui. Le duc de Saint-Aignan les a tous nommé dans un mémoire de 1718.⁴⁶ Le comte d'Aguilar père, alors gouverneur du Conseil des Indes est l'un d'entre eux. Mais il y a aussi le marquis d'Aytone, favoris du roi, colonel des Gardes Espagnols et son frère le comte de Baños, gentilhomme de la Chambre du roi ; le vieux Rivas, récemment réintégré dans sa place au Conseil des Indes. Le duc de Béjar, qui est d'une grande piété et qui animera en 1718, un groupe d'opposition au cardinal Alberoni. Le comte de Montijo, lui aussi qualifié de "dévot" ou encore le comte d'Altamire, "ami de tout ce qui est jésuite". Le P. Daubenton s'entend particulièrement bien aussi avec le marquis de Mejorada, qualifié de son "intime ami", ancien secrétaire du despacho et depuis 1714 conseiller d'Etat.⁴⁷ Il contribua aussi, rapporte le maréchal de Tessé, à élever D. Luis de Miraval au poste de Président de Castille et à l'introduire dans la confiance du roi. Ceci peut-être, pour faire pièce à l'influence

⁴⁴ Saint-Simon, V, 774 et 856 et VI, p. 103-107 et 376 n. 5. Le P. Daubenton travailla personnellement à ce traité mais sous la surveillance constante d'Alberoni. "Cet hardi italien... se fit donner la commission secrète de conférer et de travailler avec le confesseur sur les différends avec Rome, qui jusqu'alors en était chargé seul." Daubenton ne put empêcher néanmoins que le nonce soit chassé en 1718.

⁴⁵ AECF, Espagne, reg. 306, fol. 58 (21 octobre 1721).

⁴⁶ *Ibidem*.

⁴⁷ AECF, Espagne, reg. 251, fol. 219 et AECF, Espagne, reg. 252, fol. 155.

de D. José Grimaldo avec lequel le P. Confesseur ne s'entend guère.⁴⁸ Enfin, D. Miguel Duran, secrétaire d'Etat à la guerre et aux Indes, le fréquente assidûment, amitié qui est peu appréciée d'Alberoni.⁴⁹ Celui-ci prenait de plus en plus ombrage de l'influence du confesseur auquel le roi n'hésitait pas à confier plusieurs affaires.

Daubenton avait ses jours d'audience. Il y consacrait "trois après-dîners, depuis deux heures jusqu'à six heures. Son antichambre était alors ouverte à quiconque voulait y entrer. Son domestique y recevait tout le monde indifféremment et introduisait les gens, l'un après l'autre, dans la chambre voisine qui était celle de l'audience."⁵⁰ Il avait ses appartements au noviciat de Madrid et entretenait à son service outre le frère Fineur, qui était plus précisément chargé de la distribution des aumônes,⁵¹ divers domestiques dont un cocher, un postillon et deux garçons de livrée. Contrairement au P. Robinet, à qui on avait reproché un train de vie peu en accord avec sa position, le P. Daubenton prenait garde à ne pas choquer par son attitude extérieure.⁵²

La disgrâce du cardinal del Giudice le 13 juillet 1716, à laquelle chacun soupçonna, de Madrid à Versailles, et malgré les dénégations de Daubenton, qu'il y avait contribué, fut pour lui un coup favorable car son crédit personnel en fut encore agrandi.⁵³

Désormais, il apparaissait comme le seul contrepois à la politique européenne menée par Alberoni

C- L'homme de paix.

En 1715, l'Europe était loin d'être apaisée. La guerre de Succession était achevée depuis peu. Le fameux traité d'Utrecht (1713) établissait la paix entre la France et l'Espagne d'une part, la Prusse, la Savoie, le Portugal, les Provinces-Unies et l'Angleterre d'autre part. En préliminaires de cette paix, Philippe V avait dû renoncer le 5 novembre 1712, face aux *cortès*, à la Couronne de France. Mais, si le traité de Rastadt (1714) achevait de stabiliser l'Europe, Philippe V ne signa jamais la paix avec l'empereur, ne se résignant pas à abandonner les territoires espagnols d'Italie, Milan, Naples, la Toscane et la Sardaigne. A l'arrivée du P. Daubenton, les conflits n'étaient donc pas tout à fait apaisés, et ce d'autant moins que la seconde femme de Philippe V était elle-même italienne.

Il n'est pas de notre propos de juger la conduite d'Alberoni. Fut-il, comme on l'a souvent dit, le fauteur de troubles, celui qui relança une guerre européenne en 1719, ou n'était-il que

⁴⁸ AECF, Espagne, reg. 323, fol. 87 (20 décembre 1722) ; AECF, Espagne, reg. 330 fol. 143 (29 juillet 1723) ; AECF, Espagne, reg. 333, fol. 312 (28 février 1724) ; AECF, Espagne, reg. 334, fol. 4 et fol. 129 (6 et 27 mars 1724).

⁴⁹ AECF, Espagne, reg. 272, fol. 249. Daubenton s'entendra aussi très bien avec le successeur de Duran, Baltasar Patiño, marquis de Castelar. (cf. Saint-Simon, VIII, 338-339).

⁵⁰ Nicolas Frizon, *Vie manuscrite*, p. 102.

⁵¹ AECF, Espagne, reg. 330, fol. 247.

⁵² Astrain, VI, 159

⁵³ AECF, Espagne, reg. 251, fol. 233 (13 juillet 1716) et AECF, Espagne, reg. 252, fol. 20 (7 août 1716).

l'obéissant exécutant de Leurs Majestés Catholiques désireux de mener une politique conquérante en Italie contre l'Empereur ?⁵⁴ Toujours est-il que les puissances européennes (France, Angleterre et Hollande), liguées contre l'Espagne lors de la courte guerre de 1719, le firent apparaître comme le moteur essentiel de la prise de la Sardaigne (septembre-octobre 1717) et du débarquement en Sicile en juillet 1718, qui devait se solder par une lourde perte pour la marine espagnole.

Le P. Daubenton apparaît à cette époque pour les cours étrangères, comme l'homme de paix, seul capable d'influencer le roi afin que celui-ci renonce à ses projets guerriers en Italie. Aussi, le ministre des Affaires Etrangères françaises, le maréchal d'Huxelles, qui connaît par ailleurs personnellement le confesseur, fait-il obligation à l'ambassadeur de France de recourir à "la voie" du P. Daubenton et même d'adapter sa conduite selon les avis et les "lumières" du jésuite.⁵⁵ Durant l'année 1717, les lettres de la Cour de France abondent pour assurer le P. Confesseur de la confiance que l'on a en lui ; on lui demande de se ménager auprès d'Alberoni et de la Reine. En 1718, les lettres deviennent encore plus pressantes et on assure qu'il peut "rendre un service bien considérable à la patrie."⁵⁶ Daubenton répond par des protestations d'amitié, d'engagements pour la France. Cependant, tant qu'Alberoni a l'oreille de la Reine, l'action du confesseur reste bien peu décisive. Et si, un instant, le confesseur a crû détourner le roi du parti de la guerre, il se rend vite compte qu'il n'en est rien. Il a apporté une aide décisive à la mission du marquis de Nancré (mars-novembre 1718) chargé de rallier Philippe V à la Triple-Alliance (créée le 11 janvier 1717 entre la France, la Grande Bretagne et les Provinces-Unies), mais il est sans cesse obligé d'avancer à couvert, demandant que son nom ne soit pas cité dans les lettres de l'envoyé, se sachant espionné et peu aimé de la Reine qu'il craint. Lui-même assure ne s'engager qu'à contrecœur dans ces affaires politiques même s'il recherche avant tout la paix.⁵⁷

Concrètement, l'action du P. Daubenton est diplomatique ; nous le voyons, peu avant la descente espagnole sur la Sicile, mener de nombreuses démarches auprès d'Alberoni et du Roi

⁵⁴ J-F. Labourdette, *Philippe V...*, p. 337, constate que la politique "nationale" de Philippe V coïncidait avec la politique "dynastique". L'alliance avec Elisabeth Farnèse, qui lui apportait ses droits sur les duchés de Parme et Plaisance et le grand-duché de Toscane, n'avait été conclue que pour renforcer les revendications italiennes de Philippe V. Cette politique rejoint le projet italien d'Alberoni, celui d'une Italie libérée des Allemands et unie sous l'autorité paternelle et bon enfant de la Couronne d'Espagne. De nombreux historiens estiment que ce fut Philippe V qui définit et dirigea la politique de l'Espagne. (Bethencourt, Seco ou Palacio Atard.)

⁵⁵ AECF, Espagne, reg. 255, fol. 76, Huxelles à Saint-Aignan. 8 septembre 1716, "...s'il prenait en vous une confiance entière, le principal fruit que vous en pourriez tirer pour le service du roi sans le commettre serait de vous conduire par ses avis dans toutes les choses qui peuvent dépendre des lumières qu'il pourrait vous donner..."

⁵⁶ AECF, Espagne, reg. 268, fol. 71 (8 mars 1718).

⁵⁷ AECF, Espagne, reg. 269, fol. 56, le P. Daubenton à Huxelles, Madrid, 4 avril 1718 ; il se déclarera toujours en faveur de la paix. "C'est à quoi visent les vœux que j'offre à Dieu, et les exhortations que je prends la liberté de faire au Roy. Je ne crois pas monseigneur que vous qui voulez que chacun se renferme dans les bornes de son état, vous attendiez de moi que je me trouve moi-même dans une négociation purement politique et à laquelle je ne suis pas appelé."

en faveur du projet français auquel il semble tout à fait adhérer. En avril-mai 1718, il ménage de fréquentes audiences entre Nancré et Alberoni ; il tente de jouer de l'autorité pontificale contre la guerre auprès du roi, montrant en cachette de l'abbé italien, un bref pontifical au roi, ce qui faillit lui coûter sa place ; en juin il essaye de contrer le départ du Nonce chassé de Madrid ; il cherche même à prendre contact avec l'envoyé d'Angleterre, Stanhope. Enfin en octobre, il espère que le roi va se rallier, mais celui-ci refuse une dernière fois. Finalement, l'action de Daubenton n'a pas eu les conséquences voulues et la rupture franco-espagnole est consommée.

Cependant, pour lui, il y eu de nombreuses conséquences favorables à son activité : tout d'abord, il s'est inscrit en faux par rapport aux choix politiques d'Alberoni, qui s'avèrent, finalement, désastreux et contribuent à la disgrâce du cardinal italien le 5 décembre 1719. Ensuite, par son soutien constant à l'ambassadeur, il apparaît plus que jamais comme le pôle de la présence française à la cour de Philippe V. Enfin, la Cour de Versailles se recommande plus que jamais à lui et est même extrêmement dépendante de son influence et compte s'en servir à partir de la chute d'Alberoni pour se rapprocher à nouveau de la Cour de Madrid. Le P. Daubenton prend alors une dimension nouvelle dans la vie politique de son temps.

III- L'ouvrier de l'alliance franco-espagnole.

A- Daubenton et la France.

Il nous faut faire ici un point sur l'attachement que portait le P. Daubenton à la France, terre qu'il avait quittée depuis près de 20 ans. Il est évident que cet éloignement n'avait en rien entamé son amour pour son pays natal. Bien plus, que ce soit à Rome ou à Madrid, il s'était toujours ingénié à servir les intérêts du roi de France, ainsi lors de l'élaboration de la bulle *Unigenitus* à laquelle il contribua pour une très large part. Son admiration pour Louis XIV était extrême, et s'il faut en donner des preuves écrites, elle s'exprima notamment lors de l'Oraison Funèbre qu'il fit le 8 septembre 1711 en l'honneur du Grand Dauphin de France et qui se transforme, en bien des endroits, en un panégyrique du Roi.⁵⁸

Nous pouvons soupçonner que l'avènement du duc d'Orléans à la Régence de France changea quelque peu la situation. Tant du côté du jésuite que du côté du gouvernement français. De fait, l'arrivée du Régent au pouvoir entraîna une disgrâce des jésuites de la Cour. Le P. Le Tellier, confesseur de Louis XIV fut relégué au collège de La Flèche, tandis que le cardinal de Noailles, déclaré en faveur des jansénistes, fut rappelé à la Cour et placé à la tête du Conseil de Conscience. De plus, le Régent, soucieux de faire reconnaître ses droits de tutelle sur le jeune Louis XV et craignant que le confesseur encourage Philippe V à les réclamer (malgré les renonciations de ce dernier en 1712), se mit à craindre l'influence du P. Daubenton auprès du roi d'Espagne. Au point même que, durant l'année 1716, le duc d'Orléans tâcha par tous les

⁵⁸ *Oraison funèbre de Monseigneur Louis Dauphin de France. Prononcée dans l'Eglise Nationale de S. Louis le 18 de Septembre 1711. En présence du Sacré Collège. Par le P. Daubenton de la Compagnie de Jésus.* Rome, chez Paul Komarek, 1712.

moyens de disgracier le confesseur. Pour ce faire, il envoya à Madrid le marquis de Louville, espérant remettre en place le favori d'autrefois.

Les instructions de ce dernier étaient très clairement hostiles au jésuite. Il devait faire tous ses efforts pour “chasser le confesseur”, remettre en poste un dominicain (“qui sont mieux disposés pour moi que les jésuites” écrit le duc d'Orléans), le brouiller avec Alberoni et le compromettre auprès de la Reine.⁵⁹ En réalité, le P. Daubenton éventa rapidement ces projets, car lui-même entretenait des rapports étroits avec ce qu'on appelle la “Vieille Cour” à laquelle appartenaient le maréchal d'Huxelles et le marquis de Torcy et, à peine arrivé à Madrid, Louville fut sommé par le roi d'Espagne de repartir, sans même avoir l'autorisation de le voir. Cette affaire se finissait de façon assez ridicule et n'était pas à porter au crédit du duc d'Orléans.

La diplomatie officielle quant à elle, ainsi que nous l'avons vu, faisait fi de cette politique officieuse du Régent et usait, tant qu'elle pouvait, à son profit, de l'influence du P. Daubenton auprès du roi. Quant au confesseur, très diplomatiquement, il assurait constamment dans ses courriers au maréchal d'Huxelles, de sa profonde déférence à l'égard de la régence.

B- Le véritable ambassadeur de France à Madrid.

Après la chute d'Alberoni, l'étoile du P. Daubenton brilla plus que jamais. Il semblait même aux contemporains, que le confesseur s'était emparé véritablement du timon des affaires. Le marquis de Saint-Philippe assure même pour l'année 1720 : “Il est certain que (l') autorité (du confesseur) s'accrut au point que les espagnols étaient persuadés que les jésuites avaient la plus grande part au gouvernement et que ce fut au confesseur que l'on attribua la résolution d'envoyer des troupes en Afrique.”⁶⁰ Le P. Astrain, a développé quelques unes des affaires, purement civiles, dont le confesseur s'est occupé à cette époque, montrant ainsi sa participation au gouvernement interne de l'Espagne, sur des questions de commerce, d'étiquette ou d'enseignement.⁶¹ En matière religieuse, le confesseur est toujours aussi important ; ainsi, lorsqu'une controverse éclata entre les dominicains de l'Université de Salamanque et les jésuites, Daubenton trancha en faveur de ces derniers de toute son autorité de confesseur du roi.⁶²

Le cardinal Dubois, alors ministre du duc d'Orléans, ne s'y trompa point et, lorsqu'il persuada le Régent qu'il fallait que la France et l'Espagne soient à nouveau liées, le

⁵⁹ Louville, II, chap. 19, “Instructions secrètes du marquis de Louville”, 26 juin 1716.

⁶⁰ San Felipe, *Comentarios...*, p. 330.

⁶¹ Le P. Astrain, VII, chap. 6, s'aide des archives de Simancas, Estado 2587, -antiguo 7846- pour développer quelques affaires des confesseurs de Philippe V. Cf aussi AECP, Espagne, reg. 268, fol. 121, 28 février 1718, Saint-Aignan promet à Huxelles un rapport sur les Indes espagnoles de la main du P. confesseur.

⁶² BNM, microfilm 5468. Les religieux dominicains finirent par être exilés. Cf Saint-Aignan au Roi, Madrid, 7 mars 1718, AECP, Espagne, reg. 268, fol. 137 v° et Sommervogel, II, 1835.

P. Daubenton fut choisi pour servir cette politique.⁶³ Le comte de Maulévrier fut envoyé en Espagne comme ambassadeur dans le but de resserrer l'union entre la France et l'Espagne sans éveiller la susceptibilité des puissances alliées de la France ; il devait aussi éviter d'encourager aussi bien que de décourager les projets belliqueux que le roi d'Espagne pouvait garder pour l'avenir. Il fallait avant tout, favoriser une union entièrement pacifique n'ayant pour but que la tranquillité générale. Ses Instructions du 9 septembre 1720, lui donnent ordre de se servir du confesseur car "tous ceux qui ont voulu avoir part au gouvernement d'Espagne ont cherché à l'attirer dans leur partie et dans leurs vues".⁶⁴

Le comte de Maulévrier était plein de bonne volonté mais bien peu capable d'assumer une négociation si importante tout seul. Progressivement, il abandonna la conduite de sa négociation au P. Daubenton, en accord avec l'abbé Dubois.⁶⁵ Dès novembre 1720, le confesseur prit les choses en main, et faisait le relais officieux entre l'ambassadeur et le roi, pendant que Grimaldo travaillait à découvert avec Maulévrier. Le P. Daubenton se faisait donner l'ensemble des mémoires, rendait compte de tout au roi, donnait son avis, faisait ses changements et ses remarques, bref, incarnait le véritable ambassadeur de France à Madrid. Le confesseur accepta cet emploi officieux, tout en demandant à tout prix le secret sur sa conduite, et en minimisant souvent aussi le rôle qu'il avait joué.

Plusieurs questions étaient débattues entre la France et l'Espagne. Un texte de Philippe V de janvier 1721, repris par Maulévrier et annoté par Daubenton, nous montre la position de ce dernier lors de la négociation du traité de rapprochement entre la France et l'Espagne, par rapport à celle du Roi d'Espagne.⁶⁶ Huit articles sont abordés :

1- la restitution des places prises à l'Espagne durant la guerre de 1719 dans le Guipuzcoa.

⁶³ On compte en particulier sur le confesseur pour détourner Philippe V d'une nouvelle guerre. "Le Père Daubenton est plus propre que personne à faire un scrupule au Roi d'Espagne de jeter l'Europe dans une nouvelle guerre, d'attirer tant de souffrances à ses sujets par les dépenses qu'elle causerait, et de faire, par ressentiment, répandre tant de sang chrétien." *Recueil des Instructions aux ambassadeurs*, Espagne, II, 403, Instructions à M. de Mornay, 26 novembre 1720.

⁶⁴ *Recueil des Instructions aux ambassadeurs*, Espagne, II, 355. Instructions datées du 9 septembre 1720.

⁶⁵ AECF, Espagne, reg. 304, fol. 64, 26 août 1721, Dubois écrit : "J'ay toujours remarqué que les bonnes choses qui passent par son canal quoique secrètement s'améliorent toujours, ce Père ayant un excellent esprit et de très bonnes intentions..." Demande donc à Maulévrier de plus se servir de lui.

⁶⁶ AECF, Espagne, reg. 300, fol. 17-22 v°, 6 janvier 1721, Maulévrier à Dubois. Il expose une conversation qu'il eut le 1er janvier avec Philippe V. Celui-ci commenta les réponses du duc d'Orléans (du 28 décembre 1720) à ses demandes pour un traité secret et donna à Maulévrier son commentaire sur divers points écrits de sa main afin que cela reste secret. C'était une prise de position rigide, peu propice à l'union. Maulévrier était embarrassé et le 2 janvier décida d'aller voir le P. Daubenton "pour conférer avec lui sur toute la matière de ces répliques et s'éclaircir avec lui." Le 3, le confesseur lui fixa un rendez-vous pour "raisonner avec lui sur la matière." Daubenton jugea l'écrit du roi, "dur et durement expliqué," mais assura que le roi l'avait rédigé lui-même, avec la Reine, sans demander les conseils de quiconque. Ils parcoururent ensemble les articles et Maulévrier rapporte l'avis du confesseur. Fol. 23-27 v°, copie des réponses de Philippe V.

Sur ce point, le P. Daubenton soutient le roi d'Espagne qui exige qu'on les lui rende toutes, et pense que cela ne créera aucun souci de part et d'autre puisque le roi de France consent à les rendre.

2- la question des bretons réfugiés en Espagne après l'échec de la conspiration de Cellamare. Le P. Daubenton estime que Philippe V ne doit pas s'opiniâtrer sur cette question dans la mesure où le Régent à l'intention de faire une amnistie générale.

3- la restitution de Gibraltar : le P. Daubenton souhaite que la France soutienne l'Espagne sur cette question et allant plus, voudrait que l'Angleterre soit associée au traité de rapprochement franco-espagnol.

4- la question de l'inféodation des états italiens pour l'Infant (Toscane, Parme et Plaisance). Daubenton estime que le Pape et l'Empereur doivent s'entendre pour savoir à qui appartiennent les droits des états d'Italie afin que l'Infant, futur possesseur de ces états, sache de quelle puissance il est feudataire.

5- l'établissement de garnisons espagnoles dans ces états. Le P. Daubenton pense que cela ne doit pas se faire car se serait un projet par trop belliqueux.

6- l'équivalent à donner pour Castro et Ronciglione alors sous autorité pontificale. Philippe V ne veut pas d'équivalent mais une restitution pure et simple, tout en disant qu'il faut laisser le duc de Parme, principal intéressé, choisir⁶⁷. Daubenton estime que la proposition d'un équivalent par le Régent démontre que ce dernier est bien intentionné et pense que le roi d'Espagne devrait l'accepter.

7- Daubenton estime que Philippe V est trop exigeant quand il demande que ses droits soient soutenus en toutes circonstances. Daubenton estime, comme la France, que cela ne doit se faire que dans la mesure où cela n'est pas contraire au traité de Londres du 2 août 1718, par lequel le Régent a pris de nombreux engagements vis à vis des autres puissances européennes.

8- Enfin, Philippe V évoquait la création d'une ligue offensive contre l'Empereur. Daubenton estime plus judicieux et moins dangereux que la France et l'Espagne conviennent de se protéger réciproquement contre tous.

C'est donc dans ce sens que le P. Daubenton influence au maximum le roi : respecter les droits de l'Espagne mais sans être un nouvel Alberoni, prêt à relancer une guerre européenne. Ne pas différer plus longtemps l'alliance avec la France.

La marge de manœuvre de Daubenton est cependant étroite ; il ne faut pas mécontenter le roi, préoccupé de sa gloire, ni la reine, obnubilée par la succession italienne, quant au duc de Parme, intéressé dans ces questions, il n'apprécie guère le confesseur et tente même de fomenter une cabale contre ce dernier.⁶⁸ L'abbé de Mornay constate en effet en janvier 1721 ceci :

⁶⁷ Cette affaire concerne le duc de Parme qui depuis le traité des Pyrénées et celui de Pise de 1664 exige du Pape la restitution des duchés de Castro et Ronciglione. Mais le Pape n'a jamais accepté car ce petit état à la porte de Rome le protège. La France ne veut rien brusquer avec la Papauté.

⁶⁸ AECP, Espagne, reg. 302, fol. 116, Dubois à Maulévrier, 7 juin 1721 : lui rapporte des plaintes du duc de Parme qui trouve que l'ambassadeur de France voit trop souvent le confesseur. Le duc de Parme, ajoute-t-il "est jaloux de tout ce qui ne se fait point par sa direction, qu'il est fâché que lorsqu'il désire quelque chose pour ses intérêts, le roi n'y entre pas, quelque fois arrêté ou par sa conscience, ou par la considération de ses propres intérêts

“Je crois avois lieu d’être persuadé des bonnes intentions de ce Père, mais encore que la confiance que le Roi d’Espagne a en lui paraisse grande, je suis obligé de dire qu’il ne peut sans s’exposer beaucoup, mettre en oeuvre sa bonne volonté : il y a icy un parti formé contre luy et qui se grossit tous les jours.”⁶⁹

Cependant, l’influence du Père est, cette fois, décisive et, lors d’une entrevue du 21 février 1721 avec le marquis de Grimaldo, secrétaire d’Etat aux Affaires Etrangères, Maulévrier perçoit parfaitement le changement opéré par le gouvernement espagnol qui se montre favorable au traité et épouse les lignes directrices tracées par Daubenton en janvier.⁷⁰ Finalement, le 27 mars le traité est signé et le 13 juin, l’Angleterre s’y trouve associée. C’était un véritable succès pour la politique du Régent et Dubois que ce rapprochement si prompt avec l’Espagne. Le triomphe fut complet avec les mariages qui devaient le cautionner. D’une part, entre le jeune Louis XV (11 ans) et l’infante Marie-Anne Victoire (4 ans) et d’autre part, entre le prince des Asturies et une des filles du Régent, Mademoiselle de Montpensier.

C- Contrepartie de la politique du P. Daubenton.

Le P. Daubenton avait largement contribué à la réalisation de ces deux mariages, dès juillet 1721, Maulévrier en avait fait l’ouverture auprès de lui, qui avait relayé ce projet auprès du roi. Mais il fut davantage impliqué encore dans la négociation prévoyant le mariage de l’Infant D. Carlos avec une deuxième fille du Régent, Mademoiselle de Beaujolais. Ce projet permettait de rallier la France à la politique italienne menée par l’Espagne. Ce fut lui qui mena cette affaire et qui en écrivit l’heureuse conclusion au cardinal Dubois le 23 et 29 juin 1722, passant ainsi par dessus la voie officielle de l’ambassadeur. Une fois de plus, Daubenton agissait en coulisses, demandant à Dubois de passer officiellement par D. José Grimaldo, secrétaire du roi soulignant néanmoins que pour des affaires ultra-secrètes, il pouvait lui écrire directement ; nous voyons ainsi que malgré ses scrupules, le P. Daubenton n’hésitait plus à intervenir directement dans les affaires politiques.⁷¹

et de sa gloire, enfin, que tout conseil qui ne va pas à faire tout ce que le duc de Parme veut, lui est odieux.” Il est possible que le duc de Parme ait voulu exiger une intervention immédiate de la France en Italie, ce que l’abbé Dubois voulait à tout prix éviter.

⁶⁹ AECF, Espagne, reg. 300, fol. 79, Mornay à Dubois, Madrid, 20 janvier 1721.

⁷⁰ Dubois ne s’y trompe pas. A Maulévrier, 13 mars 1721 : “A l’égard du P. Daubenton, il est hors de doute qu’il n’y a pas de secret à garder avec luy que celui qu’il ne voudra pas lui-même qu’on lui confie, et comme ce ne peut être que lui qui a procuré à la négociation un changement de face aussi heureux, il faut de plus en plus le considérer comme pouvant être utile au maintien et à l’accroissement de l’intelligence qui va être rétablie.” AECF, Espagne, reg. 300, fol. 222 v°. Le 3 mars, l’abbé de Mornay présent à Madrid affirme lui-aussi à Dubois que le P. Daubenton a contribué à appuyer le projet français (AECF, Espagne, reg. 301, fol. 15.) Enfin, le 22 avril 1721, Dubois écrit personnellement au P. Daubenton pour le remercier, à mots couverts de son intervention. (AECF, Espagne, reg. 301, fol. 140).

⁷¹ AECF, Espagne, reg. 317, fol. 96, 21 avril 1722, Chavigny, envoyé de Dubois, expose à Daubenton le projet de mariage pour l’infant D. Carlos ; reg. 318, fol. 232, 8 juin 1722, Daubenton s’occupe de cette question ;

Les mariages entre la famille d'Orléans et les Bourbons d'Espagne contribuèrent à créer un rapprochement que l'on pouvait espérer durable entre les deux branches cousines, que la courte guerre de 1719 avait rendu ennemies.

Contrairement à ce qui fut souvent dit, le P. Daubenton n'était motivé par aucune ambition personnelle. Cependant, il est vrai qu'il ne s'impliquât pas de façon désintéressée dans ces affaires. Et, ainsi que le remarque un de ses contemporains, le P. Confesseur "n'est pas exempt d'ambition ni de partialité pour tout ce qui a rapport aux intérêts de son ordre."⁷² Voilà où il met son ambition ! Voyons concrètement comment elle s'exprima.

Pour être assurés de l'appui du confesseur à Madrid, le Régent et Dubois changèrent leur politique à l'égard des jésuites de France. Le comte de Maurepas a intitulé un des chapitres de ses mémoires, "Conditions demandées en 1720 par le père d'Aubenton, jésuite, pour faire réussir le mariage du Roi avec l'Infante."⁷³

En premier lieu, le jésuite demanda le soutien du gouvernement à la Bulle *Unigenitus* qui était rejeté par une partie des évêques français et par la Sorbonne. Le 4 août 1720, le Régent fit une déclaration qui imposait la Constitution, interdisait d'écrire contre elle et de faire appel à un concile national. Le cardinal de Noailles, ennemi des jésuites, démissionna et le conseil de Conscience fut supprimé. En août 1722, Daubenton assurait encore Dubois que l'union de la France et de l'Espagne était nécessaire pour lutter contre l'hérésie janséniste.⁷⁴

Voyant la bonne volonté du gouvernement français à l'égard de cette question, Daubenton influence largement Philippe V pour qu'il soutienne la régence lors de ces actions contre les représentants de la "Vieille Cour", pourtant de tout temps déclarés en faveur du roi Bourbon. Ainsi en octobre 1721, alors que le marquis de Torcy, a qui on venait de retirer les Postes écrivait au P. Daubenton pour solliciter son soutien auprès du roi d'Espagne, celui-ci ne fit que lui répondre évasivement⁷⁵ ; ou encore, en février 1722, lorsque les ducs et pairs se révoltèrent contre le cardinal Dubois au conseil de Régence, Daubenton assura ce dernier du soutien de Philippe V en cette occasion.⁷⁶ Cela assura nettement la crédibilité du duc d'Orléans.

La seconde condition fut de placer un jésuite comme confesseur de Louis XV. Daubenton s'en ouvrit dans une lettre à Dubois du 17 décembre 1721. Le 4 janvier 1722 celui-ci entra dans ses vues et le 2 mars, assurait le confesseur de ses bons offices.⁷⁷ Le P. de Lyncières fut placé et "c'est ainsi que les jésuites recouvrèrent le confessionnal de nos rois que le Régent leur avait enlevé", conclut Maurepas.⁷⁸ Philippe V devait avouer au maréchal de Tessé que le P.

reg. 319, fol. 191, 27 juillet 1722, Dubois remercie pour l'heureuse conclusion de l'affaire du mariage.

⁷² AECF, Espagne, reg. 306, fol. 58, 21 octobre 1721.

⁷³ Maurepas, I, 222. Les sources des archives étrangères confirment largement cet écrit. Et il est intéressant de constater que le Régent dut accepter les conditions du "P. Daubenton dont il avait tant médité la perte" en 1716. (Millot, III, 349).

⁷⁴ AECF, Espagne, reg. 315, fol. 116, à Dubois, 13 mars 1722.

⁷⁵ AJ, Vanves, Collection Vivier, I, 114, Daubenton à Torcy, Escorial, 22 novembre 1721.

⁷⁶ AECF, Espagne, reg. 315, fol. 134 et 145, 13 et 14 mars 1722.

⁷⁷ AECF, Espagne, reg. 309, fol. 172, 13 janvier 1722 ; AECF, Espagne, reg. 314, fol. 200, 8 mars 1722.

⁷⁸ Maurepas, I, 222 ; Voltaire, *Précis du Siècle de Louis XV*, I, p. 153 et sv.

Daubenton avait fait de cette affaire “une chose nécessaire à l’Etat,” et qu’il l’avait appuyé en conséquence.⁷⁹

Le P. Daubenton s’était montré dans cette affaire un fin politique et avait trouvé en Dubois un allié de choix et un ami puissant. Tous deux semblaient finalement assez bien s’entendre et il y eut des échanges de bons procédés entre eux. Ainsi en 1722, Daubenton intercédait pour que Dubois obtienne le chapeau de cardinal, ce dont celui-ci l’en remercie.⁸⁰ Daubenton quant à lui ne fit jamais rien pour sa propre personne. C’est là un des traits de son caractère. Mais il fut heureux que son neveu en 1717 bénéficie de l’abbaye de Brantôme et que son frère, lui aussi religieux, obtienne la protection du régent et à son tour une abbaye en 1723.⁸¹

Daubenton avait acquis, ainsi que nous le voyons, une grande influence dans les affaires politiques et religieuses françaises, ce qui fit écrire au duc de Noailles : “Daubenton avait succédé à la puissance d’Alberoni ; heureusement sa politique n’était pas meurtrière.”⁸²

Conclusion.

Le P. Daubenton, de plus en plus infirme, ne pouvant plus rédiger lui-même ses lettres, malade et épuisé, termina ses jours au noviciat de Madrid, le 7 août 1723. Ses funérailles se firent sans éclat de la part des jésuites mais le roi fit une grande cérémonie funèbre en l’honneur de son confesseur.⁸³ Le marquis de San-Felipe constatait que le roi “avait perdu dans ce père un grand soulagement pour sa conscience scrupuleuse et l’Espagne, un ministre sans cesse occupé à maintenir la plus grande régularité dans le Palais comme au-dehors et qui ne cherchait que le bien.”⁸⁴

En suivant pas à pas l’ascension politique du P. Daubenton, nous voyons que, selon le mot de Saint-Simon, “c’est un personnage avec qui il fallut compter.” De fait, il fut à l’oeuvre au milieu des plus grands événements religieux et politiques de son temps entre la France et l’Espagne. Certes, de par le secret qui entoure sa charge même, beaucoup de ressorts de sa conduite nous échappent. Néanmoins, grâce aux nombreuses sources des contemporains, nous pouvons reconstituer assez précisément le rôle qu’il a tenu, et l’importance accrue qu’il eut à la cour de Madrid.

Il faut noter cependant, que l’oeuvre qu’il contribua à édifier, à savoir le rapprochement franco-espagnol de 1721 et la lutte contre le jansénisme en France, devait s’avérer fragile puisque d’une part, la sensibilité janséniste fut loin d’être éradiquée en France et, au contraire, se renouvela tout au long du XVIIIème siècle et, d’autre part, le rapprochement des branches cousines souffrit des altérations dès 1724, lors de la mort du Prince des Asturies et surtout en

⁷⁹ AECF, Espagne, reg. 339, fol. 313, Tissé au duc de Bourbon, Madrid, 5 février 1725.

⁸⁰ AECF, Espagne, reg. 301, fol. 140, 22 avril 1721.

⁸¹ AECF, Espagne, reg. 319 fol. 79, 1er juillet 1722 ; reg. 328, fol. 158, 24 mars 1723 ; reg. 330, fol. 39, 5 juillet 1723.

⁸² Millot, III, 349.

⁸³ Granado, *Lettre...*, p. 38.

⁸⁴ San-Felipe, *Comentarios*, p. 347.

1725, au moment du renvoi de l'Infante en Espagne. Finalement, nous nous rendons compte que par ses choix politico-religieux, le P. Daubenton s'inscrit encore dans le XVII^{ème} siècle. C'est un homme marqué par l'esprit de la Contre-Réforme et celui du Grand Siècle. Cela peut d'ailleurs expliquer le prestige dont il jouissait en Espagne à une époque où les élites espagnoles aspiraient au modèle français louis-quatorzien bien plus qu'à celui des Lumières qui commençait alors en France.

Enfin, je conclurai sur l'historiographie qui, quand elle évoque le P. Daubenton, est souvent injuste envers lui. Il faut souligner, en particulier, que le confesseur ne doit pas être jugé à l'aune des humeurs qui s'expriment dans la plupart des chroniques françaises, notamment chez Voltaire ou Saint-Simon, dont les témoignages souffrent de trop de parti-pris ; le jugement qu'ils portent sur ce jésuite est entaché de manichéisme, mais c'est celui qui a prévalu en France et je vous renvoie à la lecture du Grand Larousse Universel, édition de 1990, article "Daubenton", pour constater que rien n'a changé sur ce point. Par contre, en Espagne, sa mémoire reste encore appréciée, bien qu'il eut été jésuite, français et conseiller privé du Roi. Cela seul suffit à illustrer la finesse politique dont sut faire preuve le P. Daubenton pour se faire apprécier d'une nation naturellement peu encline à accepter une influence étrangère sur son monarque !

Sources :

Archives Nationales, Paris (AN) :

M 762 : Ecclésiastiques connus n'ayant rien publié ; papiers du P. Léonard.

Archives Etrangères, Paris (AECF) :

Correspondance Politique, *Espagne*, reg. 90, 93, 94, 117 à 120, 136, 138, 140, 142, 150, 152, 245, 246, 249, 250 à 257, 269, 284, 285, 299, 300 à 309, 313 à 321, 327, 328, 330, 334 à 336.

Mémoires et Documents, *Espagne*, 144.

Archives jésuites de Vanves (A.J.) :

Dossier Personnel de Daubenton.

Collection Vivier, tome I, 3 lettres autographes du P. Daubenton. (n° 111, n° 113 b, n° 114).

Bibliothèque Municipale (BM) :

Nancy, ms. 968 (421) : *La vie du R. P. Guillaume Daubenton de la Compagnie de Jésus, ancien confesseur de Sa Majesté Catholique, à présent régnante*, par Nicolas Frizon, déb. XVIII^{ème} s., Papier, 191 pages, 163/105 mm, rel. veau.

Biblioteca Nacional, Madrid (BNM) :

microfilm 5468 (mss 6732) : consultation des thomistes de Salamanque qui récuse le jugement du P. Daubenton. (in 4°, 2 fol.)

VE 649 (40). *Un cavallero de la Corte de Madrid escribe a un Religioso Dominicano sobre la novedad que se rezela, de que el Rey nuestro Señor Don Phelipe V no confiesse con Religiosos de dicha Religion*. Imprimé, 6 fol. Madrid, 10 déc. 1700.

Sources imprimées :

BELANDO (Fr. Nicolás de Jesús), *Historia civil de España, sucesos de la guerra y tradatos de paz desde el*

año de mil setecientos hasta de mil setecientos treinta y tres, Madrid, 1740-1744, 3 vol.

GRANADO (Francisco s.j), *Lettre du P. ..., recteur du noviciat de Madrid, aux Pères supérieurs de la province de Tolède, de la Compagnie de Jésus. Touchant les vertus et la mort du R.P. Guillaume Daubenton, Confesseur de Sa Majesté Catholique*, Nancy, 1724, J-B. Cusson imprimeur.

LOUVILLE (Charles Auguste d'Allonville, marquis de), *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne*, édités par le Comte du Roure, Paris, 1818, 2 vol.

MAUREPAS (Jean Frédéric Phelypeaux, comte de), *Mémoires*, Paris, 1792, chez Buisson, Libraire, rue Hautefeuille, 4 vol.

NOAILLES (Adrien Maurice Comte d'Ayen, duc de), *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV, composés sur les pièces originales recueillies par Adrien-Maurice, duc de Noailles, Maréchal de France et ministre d'Etat par M. l'abbé Millot*, Maestricht, chez J-E. Dufour et Ph. Roux, 1777, 4 vol.

Recueil des Instructions aux ambassadeurs, Espagne, t. II, (1701-1722), 1898 (A. Morel-Fatio, H. Leonardon édés.)

SAINT-SIMON (Louis de Rouvroy duc de), *Mémoires*, éd. Yves Coirault, Paris, La Pléiade, 1983-1988, 8 vol.

SAN FELIPE (Vincent Bacallar y Sanna, marquis de), *Comentarios de la guerra de España e historia de su rey Phelipe V el Animoso, desde el principio de su reynado hasta la paz general del año 1725*, Biblioteca de autores españoles, vol. 99, Madrid, 1957.

TREMOILLE (Duc L. de la), *Madame des Ursins et la Succession d'Espagne. Fragments de sa correspondance*, 6 vol., Nantes-Paris, 1902-1907.

VOLTAIRE (François-Marie Arouet, dit de), *Précis du siècle de Louis XV dans Oeuvres complètes*, Garnier, t. XV, 1878.

Bibliographie :

ASTRAIN (Antonio) s. j., *Historia de la Compañía de Jesús en la Asistencia de España*, t.VI (1652-1705) et t. VII (1705-1758), Madrid, Administración de Razon y Fe, 1920-1925.

BAUDRILLART (Alfred), *Philippe V et la cour de France, d'après des documents inédits*, Paris, 1890, t. I.

BOURGEOIS (Emile), *La diplomatie secrète au XVIIIème siècle*, 1 : *Le secret du Régent et la Politique de l'abbé Dubois*, Paris, 1910 ; 2 : *Le secret des Farnèse, Philippe V et la politique d'Alberoni*, Paris, 1910 ; 3 : *Le secret de Dubois, cardinal et premier ministre*, Paris, 1918.

CEYSSSENS (Lucien) et TANS (Joseph A.G.), *Autour de l'Unigenitus. Recherches sur la genèse de la constitution*, Université de Louvain, 1987.

CEYSSSENS (Lucien), "Suites romaines de la confiscation des papiers de Quesnel", dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 1955, vol. 29, p. 5-31.

COXE (William), *Memoirs of the Kings of the House of Bourbon, from the accession of Philip V, to the Death of Charles III, 1700-1788*, Londres, 1815, 5 vol.

CUESTA (Maria Luisa), "Una vida inedita del primer director efectivo de la Biblioteca Nacional", dans *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, t. 65, 1958, p. 413-438.

GACHARD (Louis-Prosper), *Histoire de la Belgique au commencement du XVIIIème siècle*, Bruxelles, 1880.

GREGOIRE (Henri, dit l'abbé), *Histoire des confesseurs des empereurs, des rois et autres princes*, Paris,

Baudouin, 1824.

HILLENAAR (Henk), *Fénelon et les Jésuites*, La Haye, 1967.

LABOURDETTE (Jean-François), *Philippe V, réformateur de l'Espagne*, Sicre Editions, 2001, 610 p.

SOMMERVOGEL (Carlos) s.j., *Bibliothèque de La Compagnie de Jésus*, nouvelle édition, Paris-Bruxelles, 12 vol., 1891.